

égalité des droi  
conduite, gesti  
développement,  
législation, fon  
droits, accompa  
gestion de conflits, association, gestes et postures, adaptation,  
développement,  
législation, F  
autonomie  
gestes et  
pédagogie  
liberté, ch  
adaptation  
accessibilité  
fondam  
auton  
gestes  
pédago  
adapt  
accessibi  
fondamen  
autonomie,  
gest  
pédagogie,  
perfectionn  
sensibilisation,  
perfectionnement, pédagog  
sensibilisation, é  
droits, accompagnement, autonomie,  
conflits, association, gestes et pu

Auvergne-Rhône-Alpes

**Gihp**  
FORMATION

liberté, choix,  
s, adaptation,  
s, accessibilité,  
n, égalité des  
choix, conduite,  
adaptation,  
pédagogie, accessibilité,  
s, accompagnement,  
s, association,  
ent, échange,  
déplacement,  
postures,  
pédagogie,  
législation,  
accompagnement,  
association,  
échange,  
res,  
rie,  
n,  
ent,  
ion,  
ange,  
pratique,  
mentaux,  
ment, pratique,  
fondamentaux,  
éorie, égalité des  
nduite, gestion de  
ement, pratique,

# CATALOGUE DE FORMATION 2022 / 2023

**Qualiopi**  
processus certifié



FR RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Groupement pour l'Insertion des personnes Handicapées Physiques Rhône-Alpes  
130, rue de la Poudrette - CS 90037 - 69623 VILLEURBANNE CEDEX - Tél. : 04 78 24 27 32



## SOMMAIRE

<u>QUI SOMMES-NOUS ?</u>	-----	4
--------------------------	-------	---

### LES FORMATIONS

* CONDUCTEUR-ACCOMPAGNATEUR PMR	-----	6
---------------------------------	-------	---

* CONDUCTEUR-ACCOMPAGNATEUR SCOLAIRE PMR		8
--	--	---

* ECO-CONDUITE	-----	10
----------------	-------	----

* FORMATEUR INTERNE	-----	12
---------------------	-------	----

* GESTES ET POSTURES	-----	14
----------------------	-------	----

* GESTION DE CONFLITS	-----	16
-----------------------	-------	----

* INITIATION CONDUCTEUR-ACCOMPAGNATEUR	--	18
--	----	----

* SÉCURITÉ ET TRANSPORT ADAPTÉ	-----	20
--------------------------------	-------	----

* SENSIBILISATION AU HANDICAP	-----	22
-------------------------------	-------	----

* USAGE DU CONSTAT AMIABLE	-----	24
----------------------------	-------	----

<u>CONDITIONS GENERALES DE VENTE</u>	-----	26
--------------------------------------	-------	----

## NOTRE PRESENCE GEOGRAPHIQUE RESEAU G.I.H.P. / SYNERGIHP

### SERVICES A LA PERSONNE

#### **GIHP Alsace**

Activités : Transport  
03 88 43 11 10 - [contact@gihp-alsace.org](mailto:contact@gihp-alsace.org)  
[www.gihp-alsace.org](http://www.gihp-alsace.org)

#### **GIHP Aquitaine**

Activités : SAMSAH, Prestation Emploi,  
Formation, Culture  
05 56 12 39 39 - [contact@gihp-aquitaine.org](mailto:contact@gihp-aquitaine.org)  
[www.gihp-aquitaine.fr](http://www.gihp-aquitaine.fr)

#### **GIHP Champagne**

Activités : Transport  
03 26 36 01 47  
[administrateur@gihp-champagne.com](mailto:administrateur@gihp-champagne.com)  
[www.gihp-champagne.com](http://www.gihp-champagne.com)

#### **GIHP Haute-Normandie**

Activités : Culture  
02 35 89 30 29 -  
[gihp.normandie@wanadoo.fr](mailto:gihp.normandie@wanadoo.fr)  
[www.gihp76.asso.fr](http://www.gihp76.asso.fr)

#### **GIHP Languedoc-Roussillon**

Activités : Transport, SAAD, SAMSAH,  
Foyer pour étudiants handicapés, Formation  
04 67 20 21 14 - [vicassociative@gihplr.org](mailto:vicassociative@gihplr.org)  
[www.gihplr.org](http://www.gihplr.org)

#### **GIHP Lorraine**

Activités : SAAD, foyer pour étudiants  
handicapés, Service Emploi pour étudiants,  
Formation  
03 88 28 44 47 - [secretariat@gihplor.org](mailto:secretariat@gihplor.org)  
[www.gihplorraine.fr](http://www.gihplorraine.fr)

#### **GIHP Midi-Pyrénées**

Activités : Accessibilité, Formation  
05 61 44 88 33 - [gihp.mip@laposte.net](mailto:gihp.mip@laposte.net)  
[www.gihpmip.le-pic.org](http://www.gihpmip.le-pic.org)

#### **GIHP Poitou-Charentes**

Activités : Transport, Emploi, Formation  
05 49 01 49 69 - [gihppc@free.fr](mailto:gihppc@free.fr)  
[www.gihppc.free.fr](http://www.gihppc.free.fr)

#### **GIHP Réunion**

Activités : Transport  
02 62 28 78 90 - [contact@gihp.re](mailto:contact@gihp.re)

#### **GIHP Rhône-Alpes**

Activités : Transport, Logement,  
Accompagnement et vie à domicile  
04 78 24 27 32 - [info@gihp-rhonealpes.org](mailto:info@gihp-rhonealpes.org)  
[www.gihp-rhonealpes.org](http://www.gihp-rhonealpes.org)

#### **GIHP Gers**

Activités : Transport, accessibilité  
05 52 61 99 09 - [gihp.gers@orange.fr](mailto:gihp.gers@orange.fr)  
[www.gihpdugers.fr](http://www.gihpdugers.fr)

#### **GIHP Lille**

Activités : SAAD  
03 20 96 00 66 -  
[gihp.vieautonome@yahoo.fr](mailto:gihp.vieautonome@yahoo.fr)

#### **GIHP Athama**

Activités : Démarches administratives,  
Formation, Transport  
05 96 54 22 28 - [gihp.athama@orange.fr](mailto:gihp.athama@orange.fr)

### SERVICES DE MOBILITE

SYNERGIHP AMIENS  
SYNERGIHP ATLANTIQUE  
SYNERGIHP AUVERGNE  
SYNERGIHP BRETAGNE  
SYNERGIHP CHAMPAGNE  
SYNERGIHP GRAND-EST  
SYNERGIHP HAUTS DE FRANCE  
SYNERGIHP MEDITERRANEE  
SYNERGIHP RHONE-ALPES  
SYNERGIHP SAINT-QUENTIN  
SYNERGIHP TOULOUSE

**Pour tout renseignement, se référer aux sites indiqués**

## QUI SOMMES-NOUS ?

### UNE ASSOCIATION

Le Groupement pour l'Insertion des personnes Handicapées Physiques GIHP Rhône-Alpes est une Association Loi 1901 créée à LYON le 13 janvier 1976.

Il est affilié au GIHP National, Association reconnue d'utilité publique qui fédère un réseau d'associations présentes sur le territoire national et outre-mer.

A partir de l'expérience de ses militants, il étudie, expérimente et met en place si nécessaire tout service adapté aux besoins de la personne. Il constitue ainsi un véritable laboratoire d'expérimentation sociale.

Il est acteur de l'Economie Sociale et Solidaire et participe à toute action permettant

### SES ACTIONS

à la personne, quel que soit son niveau de dépendance, de choisir librement son mode de vie, et de participer aux activités – études, travail, loisirs – en milieu ordinaire.



### TRANSPORTS ADAPTES

Dès 1976, l'Association initie les transports adaptés d'abord sur le Grand Lyon en mettant en place le service public OPTIBUS, puis dans les principales villes de la région.

En 1998, la branche « transport adapté » est transférée dans la Société GIHP Service Adapté, société à capitaux associatifs.

En 2019, GIHP Service Adapté devient SYNERGIHP Rhône-Alpes.



## MOBILITE ACCOMPAGNEE

Depuis 1995, le service MOBI-GIHP assure un accompagnement personnalisé pour toute personne ayant des difficultés à se déplacer seule à l'extérieur de son domicile. En 2018, plus de 180 usagers ont bénéficié de près de 2 000 accompagnements.



## UNITE LOGEMENTS SERVICES - ULS

En 2012, nous avons ouvert une Unité Logements Services (ULS) à Lyon 8e.

10 locataires en situation de handicap bénéficient d'un logement adapté et domotisé. Ils peuvent faire appel à un service d'auxiliaires de vie de permanence 24h/24 et 7j/7 qui répondra à leurs besoins ponctuels en assurant des actes de courte durée.

## SERVICE FORMATION

Nos militants associatifs ont toujours assuré des interventions notamment auprès des stagiaires dans les écoles de formation des auxiliaires de vie, aide-soignant et infirmières. Toutes nos formations abordent la bientraitance.

Depuis 2018, le service a été référencé sur **DATADOCK** et depuis 2021 il est certifié **QUALIOPI**. De ce fait, il répond aux critères de qualité pour être référencé auprès des organismes financeurs.

Nos formateurs ont une solide expérience qui leur permet d'allier un savoir théorique et une pratique professionnelle.

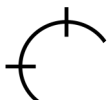
Les différentes interventions du service sont :

- ◇ Évaluation et analyse des besoins par rapport à une demande
- ◇ Conception, réalisation et animation de modules de formation
- ◇ Adaptation au public
- ◇ Expertise dans le domaine du handicap et des transports adaptés

Tous les prix donnés dans ce catalogue, sont pour des formations en intra-entreprises. Pour toutes demandes individuelles ou inter-entreprises un devis sera établi sur demande.

# CONDUCTEUR-ACCOMPAGNATEUR PMR

Formation professionnalisante



## PRÉREQUIS

Être détenteur du permis B

Avoir la capacité physique de déplacer une personne en fauteuil roulant sur une rampe

## APTITUDE ET COMPÉTENCES

- ◆ Être détenteur du permis B
- ◆ Avoir les capacités physique de suivre la formation dont les mises en situation sur le terrain





## OBJECTIFS

- Appréhender le handicap pour mieux le prendre en compte
- Avoir des notions sur la législation et l'accessibilité
- Se conformer au règlement UE n°181/2011 article 16 pour les conducteurs
- Accompagner les personnes à mobilité réduite en toute sécurité dans leurs déplacements
- Savoir utiliser les matériels adaptés aux transports (*Q'Straint, ceintures de sécurité...*)
- Percevoir les dispositifs d'accessibilité mis en place dans la ville (*ex : dans les gares : bandes de guidage, systèmes vocaux de repérage...*)

## MÉTHODE PÉDAGOGIQUE



- \* Théorie informative
- \* Nombreux exemples
- \* Mise en situation dans les transports et dans la ville
- \* Livret remis en fin de session et attestation qui sera envoyée par la suite

## MODALITES D'ÉVALUATION



- ◇ QCM à l'entrée de la formation
- ◇ Evaluation de la pratique d'accompagnement lors des mises en situation qui validera les compétences



14 h  
(2 jours)



525 €/stagiaire



4 à 10 stagiaires



1 à 3 mois en fonction des disponibilités

# CONDUCTEUR-ACCOMPAGNATEUR PMR transport scolaire



## PRÉREQUIS

Être détenteur du permis B

Avoir la capacité physique de déplacer une personne en fauteuil roulant sur une rampe

## APTITUDE ET COMPÉTENCES

- ◆ Être détenteur du permis B
- ◆ Avoir les capacités physique de suivre la formation dont les mises en situation sur le terrain







## OBJECTIFS

- Appréhender le handicap pour mieux le prendre en compte
- Avoir des notions sur la législation et l'accessibilité
- Se conformer au règlement UE n°181/2011 article 16 pour les conducteurs
- Accompagner les personnes à mobilité réduite en toute sécurité dans leurs déplacements
- Percevoir les dispositifs d'accessibilité mis en place dans la ville  
(ex : dans les gares : bandes de guidage, systèmes vocaux de repérage...)

## MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- \* Théorie informative
- \* Nombreux exemples
- \* Mise en situation
- \* Livret remis en fin de session et attestation qui sera envoyée par la suite



## MODALITES D'ÉVALUATION

- ◇ QCM à l'entrée de la formation
- ◇ Evaluation de la pratique d'accompagnement lors des mises en situation qui validera les compétences



7 h  
(1 jour)



265 € /  
stagiaire



4 à 10 stagiaires



1 à 3 mois en fonction des  
disponibilités

# ECO-CONDUITE

## Conduite adaptée aux PMR



### PRÉREQUIS

- Être détenteur du permis B
- Avoir l'autorisation de conduire

### APTITUDE ET COMPÉTENCES

- ◆ Être détenteur du permis B
- ◆ Avoir les capacités de remettre en cause ses habitudes





## OBJECTIFS

- Aborder le thème des risques routiers
- Acquérir les fondamentaux de l'éco-conduite (*économies de carburant, économies d'entretien du véhicule, baisse de l'accidentologie...*)
- Sensibiliser sur les comportements au volant (*stress, infractions...*)
- Limiter la sinistralité et les coûts d'entretien
- Prendre conscience des conséquences de son comportement

## MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- \* Pratique en situation réelle de conduite avec mesure de paramètres (consommation, utilisation du moteur, etc.) et comparatif
- \* Théorie informative sur l'éco-conduite et les risques routiers



## MODALITES D'ÉVALUATION

- ◇ QCM à l'entrée de la formation
- ◇ Evaluation de la pratique avec un logiciel : comparatif des 2 conduites réalisée sur même trajet.



4 h 30



360 € /  
stagiaire

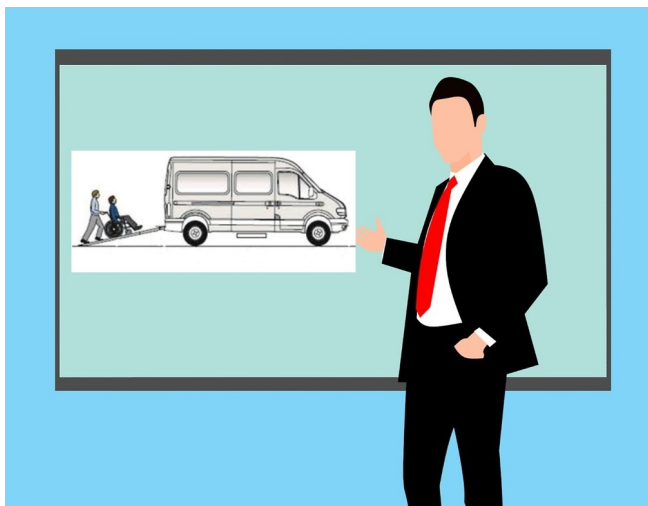


2 à 4 stagiaires



15 jours à 1 mois en  
fonction des disponibilités

# FORMATEUR INTERNE de Conducteurs-Accompagnateurs PMR



## PRÉREQUIS

Professionnel en poste ayant de la rigueur dans les pratiques professionnelles

Personnel choisi par la hiérarchie

## APTITUDE ET COMPÉTENCES

- ◆ Avoir une expérience du métier de conducteur-accompagnateur
- ◆ Avoir l'envie de transmettre les bonnes pratiques
- ◆ Être pédagogue





## OBJECTIFS

- Maîtriser les processus d'apprentissage
- Comprendre les mécanismes de groupes
- Prendre conscience de la présence et du positionnement du formateur
- Informer sur le rôle et la responsabilité du conducteur-accompagnateur

## MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- \* Information en salle
- \* Exercices pratiques
- \* Mises en situations
- \* Travail de groupes



## MODALITES D'EVALUATION

- ◇ QCM à l'entrée de la formation
- ◇ Exercices pratiques pour chaque module
- ◇ Attestation de fin de formation



21 h  
(3 jours)



1050 € /  
stagiaire



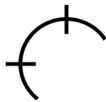
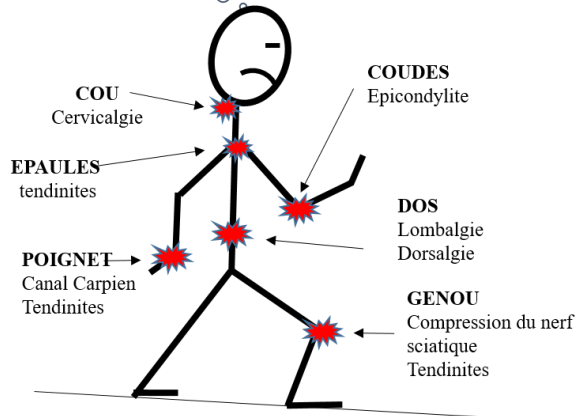
3 à 6 stagiaires



1 à 3 mois en fonction des  
disponibilités

# GESTES ET POSTURES

## Adapté au métier



### PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire

### APTITUDE ET COMPÉTENCES

- ◆ Etre en bonne santé pour effectuer les exercices pratiques





## OBJECTIFS

- Prévenir les troubles Musculo Squelettiques (TMS)
- Connaître le fonctionnement du corps pour effectuer les bons gestes
- Reconnaître, éviter et corriger les situations à risques
- Répondre aux préconisations de la médecine du travail

## MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- \* Théorie informative
- \* Nombreux exemples
- \* Discussions



## MODALITES D'EVALUATION

- ◇ Evaluation de groupe lors des mises en situation



4 h 30



145 € /  
stagiaire



5 à 10 stagiaires



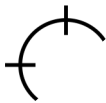
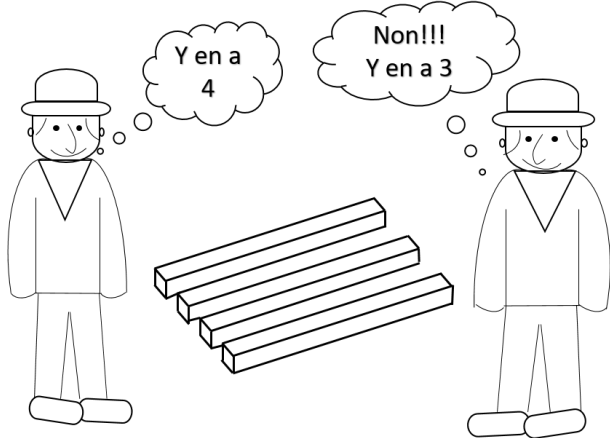
15 jours à 1 mois en  
fonction des disponibilités

# GESTION DE CONFLITS

Formation courte



## Lequel a raison ?



### PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire

### APTITUDE ET COMPÉTENCES

- ◆ Etre capable de se remettre en cause
- ◆ Le formateur effectue l'ajustement entre les objectifs de la formation et le profil socioprofessionnel du candidat







## OBJECTIFS

- Maîtriser les grands principes de la communication
- Prendre conscience de sa propre communication
- Reconnaître les signes avant coureurs des conflits
- Acquérir les outils pour le désamorcer

## MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- \* Théorie informative
- \* Exercices pratiques : Etude de cas, jeu de rôle
- \* Discussions



## MODALITES D'ÉVALUATION

- ◇ Evaluation de groupe lors des mises en situation



4 h



160 € /  
stagiaire



4 à 6 stagiaires



15 jours à 1 mois en  
fonction des disponibilités

# INITIATION CONDUCTEUR- ACCOMPAGNATEUR PMR

Formation courte



## PRÉREQUIS

Être détenteur du permis B

Avoir la capacité physique de déplacer une personne en fauteuil roulant sur une rampe

## APTITUDE ET COMPÉTENCES

- ◆ Être détenteur du permis B
- ◆ Avoir les capacités physique de pratiquer les exercices pratiques en situation





## OBJECTIFS

- Accompagner les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) en toute sécurité dans leurs déplacements et dans les transports adaptés
- Utiliser les matériels spécifiques (*Rampe, hayon, Q'Strain, ceintures de sécurité...*)
- Connaître quelques gestes techniques dans l'aides aux personnes tout en protégeant le conducteurs

## MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- \* Théorie informative
- \* Utilisation des matériels dédiés
- \* Exercices pratiques individuels
- \* Livret remis en fin de session et attestation qui sera envoyée par la suite



## MODALITES D'EVALUATION

- ◇ Evaluation en direct sur la pratique



4 h 30



360 € /  
stagiaire



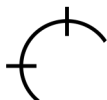
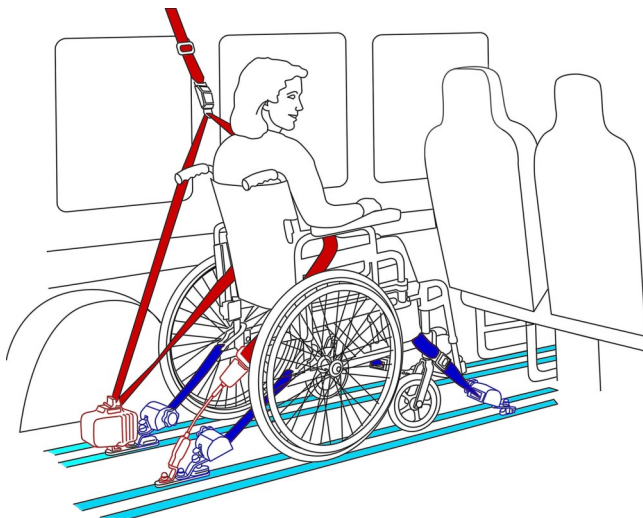
2 à 5 stagiaires



15 jours à 1 mois en  
fonction des disponibilités

# SÉCURITÉ ET TRANSPORT ADAPTÉ PMR

## Formation courte



### PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire

### APTITUDE ET COMPÉTENCES

- ◆ Etre en bonne santé pour effectuer les exercices pratiques





## OBJECTIFS

*A l'issue de cette formation le stagiaire est capable de prendre en charge des personnes en situation de handicap, quel que soit le handicap dans les transport et l'accompagnement*

- Savoir fixer les fauteuils roulants au véhicule avec les matériels adéquats (Q'Straint, Schnierle, ...)
- Mettre en place la ceinture de sécurité (fixée au véhicule) pour la personne en fauteuil
- Utiliser correctement les matériels spécifiques (Rampe, hayon, marche latérale, rallonges, ...)
- Montrer comment descendre d'un véhicule en sécurité pour une personne marchante

## MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- \* Démonstration
- \* Exercices pratiques



## MODALITES D'ÉVALUATION

◇ Evaluation et correction permanente sur les gestes pratiqués



2 h



240 € /  
stagiaire



2 à 6 stagiaires



15 jours à 1 mois en  
fonction des disponibilités

# SENSIBILISATION AU HANDICAP



## Découverte des aménagements existants



### PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire

### APTITUDE ET COMPÉTENCES



- ◆ Être volontaire pour les mises en situations de handicap



## OBJECTIFS

- Prendre en compte les personnes en situation de handicap tant au niveau de la communication que de l'accompagnement et de l'accessibilité
- Informer sur la législation et l'accessibilité
- Montrer les dispositifs d'accessibilité mis en place dans la ville  
*(ex : dans les gares : bandes de guidage, systèmes vocaux de repérage...)*

## MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- \* Théorie informative
- \* Table ronde avec une personne en situation de handicap
- \* Mise en situation dans les transports et dans la ville
- \* Livret remis en fin de session et attestation qui sera envoyée par la suite



## MODALITES D'ÉVALUATION

- ◇ QCM à l'entrée de la formation
- ◇ Evaluation de fin de formation



7 h  
(1 jour)



265 € /  
stagiaire



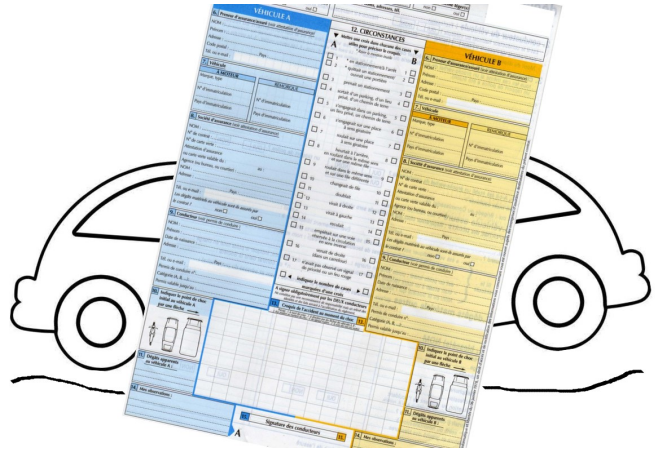
4 à 10 stagiaires



1 à 3 mois en fonction  
des disponibilités

# USAGE DU CONSTAT AMIABLE

## Formation courte



## PRÉREQUIS

- Être détenteur du permis B
- Maîtriser la langue française

## APTITUDE ET COMPÉTENCES

- ◆ Être détenteur du permis B.







## OBJECTIFS

- Informer sur les procédures internes à l'entreprise en cas d'accident
- Expliquer l'importance de bien remplir le constat amiable:
  - L'instant « T »
  - Le recto et le verso du constat
  - L'anticipation du constat
- Aborder la réglementation par rapport à un accident
- Gérer la période de stress dû à l'accident

## MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- \* Théorie informative.
- \* Exercices pratiques d'après des exemples



## MODALITES D'ÉVALUATION

- ◇ Suivi lors des exemples et évaluation finale



2 h



65 € /  
stagiaire



5 à 10 stagiaires



15 jours à 1 mois en  
fonction des disponibilités

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

GIHP Auvergne Rhône Alpes – Service Formation, ci-après désigné : l'Association

## Objet

Les présentes conditions générales de vente (CGV) ont pour objet de fixer les conditions dans lesquelles l'Association s'engage à vendre une prestation de formation dans le cadre de la formation professionnelle continue.

## Analyse de besoins

A la demande du client, une démarche préalable d'analyse des besoins peut être développée par l'Association afin d'ajuster sa prestation au plus près des objectifs du client. Toutefois les formations obligatoires ne pourront pas déroger aux critères de durée et de contenu réglementaire.

## Modalités / Inscription

Le client formule sa demande de formation auprès de l'Association qui lui fera parvenir un devis accompagné des documents suivants :

- le programme de formation
- le descriptif de la formation
- un projet de convention
- une fiche listant les éléments nécessaires pour établir cette convention

Le devis signé doit être retourné à l'Association accompagné de la fiche et des éléments nécessaires pour rédiger la convention. Ce retour peut se faire par e-mail ou par courrier.

Nos devis sont valables 3 mois. Nos tarifs ne sont pas assujettis à la TVA, ils s'entendent net à payer.

Les frais d'hébergement et de restauration du formateur seront facturés en sus du coût de la formation ou pourront être pris en charge en direct par le client. Les frais de restauration des stagiaires sont à la charge du client.

## Convention

Une convention est établie en double exemplaire pour chaque action de formation. Cette convention mentionne les conditions de réalisation de la prestation : date, effectifs, durée, ainsi que le prix et les modalités de règlement.

Un exemplaire doit être retourné à l'Association signé et revêtu du cachet de l'entreprise deux semaines avant le démarrage de la session de formation.

## Convocation des stagiaires

La convocation des stagiaires est envoyée trois semaines avant le début de la formation au client, à charge pour lui de la faire passer aux stagiaires.

Elle contient : date, horaires, et programme du stage, plan d'accès pour se rendre sur le lieu de stage, consignes de sécurité de l'établissement.

## Conditions d'accueil

Quel que soit le lieu (salle en entreprise, hôtel, nos locaux, ...), la formation doit se dérouler dans un local disposant d'une surface de projection, d'un vidéoprojecteur (ou la possibilité pour le formateur de brancher le sien), d'une table et d'une chaise par personne.

Si la formation a lieu dans les locaux du client, ce dernier doit mettre à disposition une salle qui respecte les normes d'hygiène et de sécurité en vigueur au sein de l'établissement ainsi que le matériel nécessaire au bon déroulement de la formation.

Les stagiaires devront au préalable déclarer sur l'honneur que leur état de santé leur permet de faire des mises en situation et être équipés en chaussures fermées de types tennis (talons et sandales à proscrire).

### **Documents et supports**

L'ensemble des documents utilisés ou remis au cours de la formation sont des œuvres originales et sont à ce titre protégés par la propriété intellectuelle.

Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de l'Association.

Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de sessions de formations.

### **Attestations de présence et de formation**

Une attestation de présence, établie en conformité avec les feuilles d'émargement, est remise au client après chaque formation. Une attestation de formation est remise au stagiaire.

### **Annulation – Report de formation**

#### **Annulation par le client :**

En cas d'annulation de la formation par le Client, l'Association se réserve le droit de facturer au Client des frais d'annulation calculés comme suit :

- si l'annulation intervient plus de 15 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : aucun frais d'annulation
- si l'annulation intervient entre 15 jours et 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 50% du prix de la formation
- si l'annulation intervient moins de 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 100 % du prix de la formation

#### **Annulation par l'Association :**

L'Association se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session de formation si le nombre minimal de participants n'est pas atteint.

En cas de report, l'Association propose de nouvelles dates :

- si le client les accepte, les sommes déjà versées sont imputées sur le prix de la nouvelle session de stage
- si le client les refuse, ces sommes lui sont remboursées

Dans tous les cas, l'annulation ou le report du stage de formation ne peut donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit.

### **Droit applicable – Tribunaux compétents**

Toute contestation relative à l'interprétation des présentes conditions générales de vente sont régies par la loi française. Tout litige relatif aux contrats ou conventions de formation fera l'objet au préalable d'une concertation afin de trouver une solution amiable, à défaut la partie la plus diligente saisira le tribunal compétent.

**CGV VALIDATION JANVIER 2022**

**SERVICE  
FORMATION**

**Brigitte ESCALE**

**06-01-41-60-30**

**[brigitte.escale@gihp-rhonealpes.org](mailto:brigitte.escale@gihp-rhonealpes.org)**

**GIHP Auvergne Rhône-Alpes**  
130 rue de la poudrette  
CS 90037  
69623 Villeurbanne cedex  
04-78-24-27-32

**Qualiopi**   
processus certifié  
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE